



DIVERS

Le classeur familial

Qui n'a jamais eu envie de baisser les bras face à la « paperasse administrative » ? Afin d'aider les Gardoises et les Gardois qui le souhaitent, à mieux organiser leur budget, le Conseil départemental met à disposition le classeur familial, un outil simple et utile, créé par les travailleurs sociaux de la collectivité.

1 documents

Publié le 25/02/2025 -



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi de 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 heures.

3 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76